

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE
COOPERATION CAMEROUN - BANQUE MONDIALE
PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN
COMITE DE PILOTAGE
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION



P 172385-PAREC
Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
Don IDA N° D2910-CM
Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND
CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION
CAMEROON EDUCATION REFORM SUPPORT PROJECT
STEERING COMMITTEE
COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

Reb- Lettre de Demande de Cotations –
Réf/003/DC/PAREC/UICG/CSPM/SPM/04-2025

Yaoundé le 01 Avril 2025

Le Coordonnateur Général

À

Madame / Monsieur le Directeur Général de

- PRO AGENCY EVENTS
Tel : (+237) 673 21 00 21 – 620 99 30 10
e-mail : proagency.e@gmail.com
- MEDIA CONCEPT
Tél : (+237) 670 03 95 07
- MOMENTS AGENCY
Tel : (+237) 652 61 62 66 – 621 02 22 22
e-mail : momentagencycameroon@gmail.com
- PRO 2 COM
Tél : (+237) 697 180 061 ;
- NBC PUBLIC AFFAIRS OFFICE
Tél : (+237) 699 46 05 59
e-mail : nlongmakopublicaffairs@gmail.com
- CONSORTIUM 3A PRODUCTION
B.P. : 20 018 Yaoundé ; tel : (+237) 676 317 192

OBJET : Définition des conditions d'exécution d'un Contrat-cadre avec une Agence de communication pour la couverture médiatique des activités du PAREC.

Madame / Monsieur,

1. L'Etat du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat-cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.
2. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après : « *la couverture médiatique des activités du PAREC par une agence de communication* ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à exécuter par Contrat-cadre à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC et le cas échéant, sur les sites où se dérouleront les activités du PAREC.

3. L'exécution se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès la notification de la demande du PAREC.
 4. Le Contrat-cadre sera exécuté pendant une période de douze (12) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations
 5. Le Coordonnateur invite les Prestataires intéressés à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés/intéressés, justifiant d'une expérience avérée.
 6. Les offres resteront valides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à l'*Unité de Coordination et de Gestion du PAREC*, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (+237) 243 00 66 75 au plus tard le 05 mai 2025 à 14 heures précises, heure locale, et contenant la mention :
- « Demande de Cotations Restreinte N°003/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/04-2025, du 01/04/2025 relative à la définition des conditions d'exécution d'un Contrat-cadre avec une Agence de communication pour la couverture médiatique des activités du PAREC ».*
- A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».*
7. L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le 05 mai 2025 à 15 heures précises dans la Salle des réunions de l'*Unité de Coordination et de Gestion du PAREC*, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent.
 8. L'Acheteur attribuera le contrat-cadre sur proposition de la CSPM au prestataire, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et évaluée la moins disante.

NB : L'Acheteur invitera ledit prestataire avant la signature du contrat-cadre pour lui expliquer les modalités de gestion du Contrat-cadre (exécution, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

E.J. : Un Dossier de Cotations



Ampliations

- CHRONO
- ARCHIVE
- AFFICHAGE